ISSN: 2745-2526

ENSEMBLE!

La Gazette d'Augne

Bulletin Municipal

Automne-hiver

2022

www.augne.fr

05.55.69.16.22

Le Mot du Maire

Tout d'abord, au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2023.

2022 a vu se terminer les travaux de réhabilitation du gîte communal qui sera disponible à la location à partir du 2ème trimestre 2023.

2023 verra s'achever les travaux d'enfouissement des lignes électriques et de téléphone à Vervialle. En ce début d'année, nous allons travailler à la mise en place du nom des rues ainsi que la numérotation de toutes les habitations de la commune. L'ensemble des habitants de la commune y seront associés, notamment lors d'une réunion publique qui aura lieu le 10 mars à 18h30 à la mairie.

D'autre part, nous poursuivons la réflexion sur les possibilités d'aménagements autour de l'église et du presbytère.

J'espère que cette nouvelle année nous donnera l'opportunité de nous retrouver pour des moments culturels et festifs grâce notamment à nos deux associations "Culture et loisirs à Augne" et l'Amicale laïque.

J'espère que vous serez nombreux à participer à ces évènements car nos petites communes doivent continuer à proposer un cadre de vie dynamique si elles veulent rester attractives et voir, comme c'est le cas d'Augne , leur population augmenter.

Le village des Mays est représentatif de cette évolution démographique puisqu'il y a quelques années , il ne restait que deux habitants. Aujourd'hui, ce village compte une vingtaine de résidents.

Marc Champaud, maire d'Augne

Sommaire

Actualités
P. 4-8

Les travaux
P. 9-10

Les projets 2023
P.11

Infos diverses
P.12-14

Recette
P.15

Poème
P.16

Actualités

Le vendredi 9 décembre nous avons inauguré le gîte communal qui sera en location à partir du 1er avril (et ce n'est pas un poisson d'avril!).
Merci à Laurent Ghesquiere pour le reportage photo.
Nous avons profité de l'occasion pour rebaptiser la salle des fêtes au nom de Michel Lacouturière. Nous reproduisons ci-dessous le discours du maire rédigé pour l'occasion.

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir pour inaugurer le gîte communal mais aussi pour donner un nom à cette salle.

Parlons d'abord du gîte, que certains d'entre vous ont pu visiter. Après avoir terminé les travaux de la salle dans laquelle nous sommes, une réflexion a été menée dès 2019 pour déterminer le devenir du logement social qui se trouve au-dessus. Le conseil municipal a donc décidé de le rénover et d'en faire un gîte pouvant accueillir 10 personnes.

Les travaux ont eu lieu en ce début d'année et se sont terminés en septembre. Je tiens à saluer l'excellent travail de l'architecte Mme Paillet, et des entreprises qui sont intervenues. Nous sommes donc en mesure aujourd'hui de louer le gîte seul ou de proposer la location de cette salle et du gîte aux personnes souhaitant, par exemple, organiser une fête de famille.

Jen viens maintenant à cette salle. Pour l'ensemble du conseil municipal, c'était une évidence: elle devait porter le nom de Michel Lacouturière. En effet, c'est lui, lors de son premier mandat de maire, qui est à l'origine de la réfection de la mairie et de cette salle. Elle fut inaugurée en janvier 2019 en présence de M. Leblois, président du conseil départemental, des maires de la communauté de communes et de nombreux habitants d'Augne.

Michel s'est pleinement investi dans cette rénovation et il était particulièrement satisfait du résultat . Michel a eu une longue carrière d'élu à Augne. Il a d'abord été conseiller municipal pendant 18 ans, puis il est devenu maire en 2014, et fut réélu en 2020. Il s'est donc investi pendant près de 25 ans dans sa commune qu'il habitait depuis plus de 30 ans. C'est lui qui m'a entraîné dans cette aventure en 2014. il était passionné par son mandat, toujours joyeux, empathique, aimant la vie et toujours attentif à son prochain. Il était très impliqué dans la défense des milieux naturels et plus largement sur tous les aspects qui touchent à l'écologie.

C'est Michel qui a initié la démarche de notre commune pour qu'elle soit labellisée "ciel étoilé". Malheureusement, ce label que nous avons obtenu, est arrivé trop tard.

Mais je voudrais ce soir que nous soyons heureux d'être là, tous ensemble. Michel aimait beaucoup les rassemblements festifs, et il aurait adoré être parmi nous car c'était un épicurien. C'est pourquoi nous devons lui rendre un hommage joyeux et chaleureux.

Cette salle va donc porter son nom. Nous avons demandé à Daniel Couégnas, habitant de la commune et sculpteur à ses heures, de réaliser une plaque commémorative. Bien évidemment elle est en bois. Je tiens à remercier l'entreprise Dunouaud de Domps qui nous a fourni gracieusement le bois et Daniel qui l'a sculpté avec beaucoup de talent. Cette plaque sera accrochée à l'entrée de la mairie et sera donc à la vue de chaque visiteur. J'ai demandé aux enfants de Michel d'être présents ce soir et c'est à eux que je vais demander de découvrir cette plaque.

Auparavant, je tiens à vous préciser que je ne vous demanderai pas une minute de silence en hommage à Michel, mais plutôt une minute d'applaudissements et de sourires car je suis certain qu'il aurait préféré ce genre d'hommage. ”

Actualités

La cérémonie du 11 novembre

Comme à son habitude, l'équipe municipale a procédé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre en présence de nombreux habitants que nous remercions vivement.

La Sainte Barbe

Les pompiers d'Eymoutiers sont venus célébrer une partie de leur soirée de la Sainte Barbe dans la salle des fêtes de Saint Amand-Le-Petit avec, en prime, une remise de médaille pour Michaël qui a été promu pompier de 1ère classe!
Pour information, sur l'année 2022, Michaël a effectué 55 sorties avec les pompiers d'Eymoutiers sur son temps de travail.

Actualités

Arbre de Noël

Le père noël a fait un passage par la commune d'Augne afin de remettre un cadeau à chaque enfant de la commune ainsi qu'un présent aux anciens.

La cérémonie des voeux du Maire

Le samedi 21 Janvier se déroulait la cérémonie des voeux du maire. Nous vous remercions vivement pour votre présence!

Les travaux

Dans cette rubrique, nous présentons un résumé des travaux effectués sur le commune durant cette année 2022.

- **Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques à Vervialle touchent à leur fin.**

- **Remplacement d'une canalisation dans le secteur de la station de traitement.**

- **Intervention sur la conduite alimentant Bujaleuf. Suite à une fuite à Lachaud, une vanne a été changée. Sur cette même conduite, deux autres vannes ont été installées afin d'isoler des secteurs du réseau dans le cadre de sa maintenance.**

Coût de l'opération : 3300 €

- **Entre la source et la station de traitement, des racines de végétaux étaient infiltrées dans la canalisation en fonte. Cette canalisation a été changée sur une longueur de 18 m.**

Coût de l'opération : 2200€

Les travaux

Achat de terrain à NEGRIGNAS

Ce terrain a été acquis pour avoir accès à la station de pompage et permettre, dans le futur, un réaménagement de l'espace public.
Coût de l'opération : 1500 €

Aménagement de la D14

Nous suivons avec attention les travaux réalisés sur cette départementale. Soucieux de la sécurité des usagers, nous avons demandé au département d'effectuer sur cet axe une étude dans le cadre de la sécurité routière.

A l'issue de cette étude réalisée par le service départemental en charge de ce sujet, deux secteurs (virage de Vergnandreau et une zone située entre le carrefour de Vervialle et Maison Neuve) ont montré la nécessité de mettre en place des glissières de sécurité. Cette mise en place, initialement prévue en 2022, a été reportée.

Les projets 2023

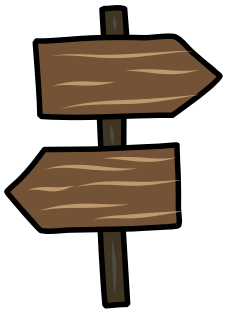

L'adressage de la commune est en projet pour l'année 2023. Une réunion publique sera organisée afin d'échanger sur les différents noms des rues, routes et impasses de notre commune. Rendez-vous à la mairie le vendredi 10 mars à 18h30.

En collaboration avec le RIS (Réseau d'insertion professionnelle), Michaël est en charge de changer la palissade de la mairie. L'ancienne a déjà été retirée partiellement.

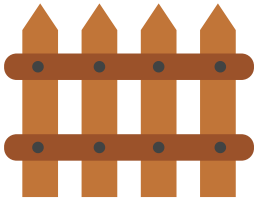

Le chemin du Puy Valeix nécessite des travaux de réféction qui seront effectués en début d'année 2023.

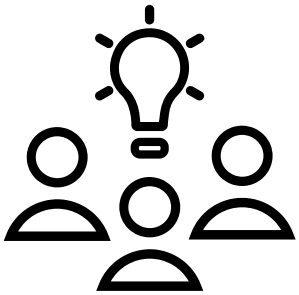

La municipalité organisera 2 réunions publiques avec le CAUE, le PNR et le PETR dans le cadre d'un projet d'aménagement aux alentours de l'église d'Augne. Rendez-vous en matinée le 1er avril et le 13 mai 2023 à la mairie.

Les projets sont ceux de la commune et donc les vôtres, n'hésitez pas à solliciter les conseillers municipaux pour qu'ils puissent porter votre projet au sein du conseil municipal.

Infos diverses

<u>ELAGAGE</u> -les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées

Les arbres, arbustes, haies branches et racines qui avancent sur les voies communales et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.
Les arbres, arbustes, haies branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal, et ne pas occulter les panneaux de signalisation.
Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur les dites voies. Les opérations d'élagage sont effectuées aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

<u>RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS:</u>
Les encombrants seront de passage sur notre commune les 20/02, 15/05, 27/07 et 16/11.
Nous vous rappelons que l'inscription en mairie est obligatoire pour que le ramassage soit effectué.

<u>ELAGAGE, ABBATTAGE, DEBROUSSAILLAGE:</u>
<u>l'</u>exécution de ces travaux a été confiée par ENEDIS à Barget SARL à dater du 06-01-2023.
Fin prévisionnelle des travaux le 17/03/2023.
Plus d'informations en mairie.

<u>GITE:</u> le gîte sera loué exceptionnellement pendant 3 mois pour accueillir une famille habitant la commune

Infos diverses

Nous diffusons à nouveau l'information concernant Nov'habitat pour toutes vos questions ou projets de rénovation énergétique. Profitez d'un service gratuit pour vous informer sur toutes les aides possibles.

Infos diverses

Consultation médicale en cas d'absence ou d'indisponibilité de votre médecin traitant.

Toutes les informations concernant le logement dans votre département.

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...
Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

adil
ADIL 87
28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES
Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

Des permanences ont lieu près de chez vous : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.
Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

Recette

LES TOURTOUS

Recette typique de Corrèze, les tourtous sont des crêpes salées réalisées à base de farine de sarrasin tout comme les galettes bretonnes. A l'origine, elles remplaçaient le pain et sont généralement servies accompagnées de rillettes ou d'un plat en sauce.

Infos pratiques

Nombre de personnes6
Quantité12 à 15 tourtous
Temps de préparation: 30 minutes
Degré de difficulté: Très facile

Les ingrédients de la recette

400 g de farine de sarrasin (blé noir)
1 pincée de sel fin
1 cuillère à soupe de graisse d'oie ou d'huile
20 g de levure fraîche de boulanger
huile de noix

La préparation de la recette

1. **Dans une grande terrine, mettre la farine, le sel et la matière grasse choisie, puis la levure préalablement émiettée dans un verre d'eau tiède (trop froide, elle empêcherait les ferments de se développer, trop chaude, elle les tuerait).**
2. **Travailler la pâte à la spatule en lui incorporant peu à peu 75 cl d'eau tiède, sans faire de grumeaux, jusqu'à obtention d'une pâte fluide, de la consistance d'une pâte à crêpes.**
3. **Couvrir avec un linge et laisser lever 1 à 2 heures dans un endroit tiède.**
4. **Au bout de ce temps, vérifier la consistance de la pâte, au besoin l'allonger avec encore un peu d'eau tiède si elle est trop épaisse.**
5. **Faire cuire les galettes dans une crêpière selon la méthode accoutumée, sans oublier de graisser la poêle à chaque fois avec un petit chiffon imbibé d'huile de noix. Veiller à ce que les tourtous soient plutôt fins.**
6. **Procéder jusqu'à épuisement de la pâte. Présenter les tourtous en pile sur une assiette garnie d'un torchon plié : ils doivent être tièdes. Si nécessaire, les tenir au chaud. Servir en guise de pain pour accompagner un plat en sauce.**

Conseils

Traditionnellement, on sert les tourtous en guise de pain avec des rillettes de canard ou d'oie ou pour accompagner un plat en sauce comme un civet.

Poème

dessin de Gabriel Maçon

L'hiver

L'hiver, s'il tombe de la neige,
Le chien blanc a l'air beige.
Les arbres seront bientôt touffus
Comme dans l'été qui n'est plus.
Les oiseaux marquent les allées
Avec leurs pattes étoilées.
Aussitôt qu'il fait assez jour,
Dans le jardin bien vite on court.
Notre maman nous emmitoufle,
Même au soleil, la bise souffle.
Pour faire un grand bonhomme blanc,
Tout le monde prend son élan.
Après ça, bataille de neige!
On s'agite, on crie, on s'assiège.
Et puis on rentre, le nez bleu,
Pour se sécher autour du feu

Lucie Delarue Mardrus
(*poèmes mignons pour les enfants* - Gedalge, 1929)

Lucie Delarue-Madrus (1874-1945) est l'auteur de nombreux poèmes, romans, contes et nouvelles. Elle est aussi dessinatrice, sculptrice et historienne.

Responsable de la publication
Le maire, Marc CHAMPAUD

Rédaction, mise en page et photos
Daniel DION, Christine GORGE et Julie MARIE-OLIVE

Ne pas jeter sur la voie publique/ Imprimé par L'ALEFPA d'Eymoutiers
(Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie)